



ÉDITO



En phase préparatoire depuis ce printemps, des travaux d'envergure sont engagés sur le domaine skiable avec l'aménagement du secteur des Gettiers au Chinaillon. Au village, des travaux d'amélioration des pistes de biathlon ont été lancés ainsi que ceux du terrain de foot qui sera doté d'un revêtement synthétique et de nouveaux vestiaires. Enfin, dans la vallée du Bouchet, les travaux d'extension et de restructuration de l'Au-berge Nordique entrent désormais dans leur phase finale.

Cette lettre d'actualité vous permettra de disposer d'informations sur ces différents investissements et d'une présentation détaillée du programme d'aménagement du domaine skiable en cours.

Au cours de l'enquête publique environnementale qui s'est déroulée ce printemps, certaines observations formulées par le public portaient à croire que face aux aléas et évolutions climatiques, le Grand-Bornand devrait renoncer à investir sur son domaine skiable.

La volonté de l'équipe municipale n'est pas de rester sans agir face aux évolutions du contexte climatique, mais aussi technologique et concurrentiel. Bien au contraire, cette opération s'inscrit en continuité de nos objectifs qui visent à rationaliser et améliorer nos équipements et notre offre pour être en phase avec les ambitions définies dans le cadre d'une démarche de positionnement concertée et efficiente : figurer dans le peloton de tête des stations de sports d'hiver, porter haut et fort les atouts de notre art de vivre et apporter une note différenciante avec la touche *Arty* qui doit se décliner dans nos réalisations.

La politique événementielle menée par notre station en est un des porte-drapeaux, tout comme le soutien à nos champions mais ces axes de communication ne peuvent à eux seuls suffire. Il faut que l'ensemble de notre offre poursuive cet objectif et tout particulièrement le domaine skiable. Je suis convaincu que le Grand-Bornand doit tout à la fois confirmer sa destination ski et s'inscrire dans l'avenir de la montagne. Le Grand-Bornand a des atouts pour faire face à ces changements et poursuivre sa diversification touristique qui est déjà une réalité avec près de 40 % de nuitées touristiques réalisées hors neige.

Le projet d'une « Maison de la vie à la montagne » dont les travaux vont être engagés dès cet automne pour une ouverture à l'été 2020, s'inscrit pleinement dans l'objectif de conforter et diversifier des activités toutes saisons de découverte de la culture et de l'art montagnard alpin.

Par ailleurs, vous le savez, le développement durable devient un critère déterminant dans le choix de la destination pour un nombre croissant de nos visiteurs. Pour recenser et valoriser bon nombre d'actions déjà réalisées dans ce sens et confirmer son engagement dans un développement équilibré, le Conseil Municipal a souhaité s'inscrire dans les démarches Cimes Durables et de labellisation Flocon Vert initiées par l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne et portées par l'Association Moutains Riders. Afin d'ancrer cette démarche sur plusieurs axes qui seront définis comme prioritaires, une mission d'accompagnement a été confiée à M. Louis-Marie Vivant, consultant de l'Agence AIR d'Annecy.

Ce travail sera mené en concertation avec les différents acteurs de la station mais aussi les habitants via une démarche participative à travers un groupe Développement Durable qui se réunira régulièrement. Vous serez bien évidemment informés des actions à conclure et je compte sur vous pour donner un élan positif à cette démarche.

En matière d'engagement, je veux féliciter les associations et leurs membres pour les actions conduites tout au long de l'année et je remercie d'ores et déjà les nombreux bénévoles qui répondent à nos sollicitations pour nos prochains événements, le Festival « Au Bonheur des Mômes » dans quelques semaines et les épreuves de la Coupe du Monde de biathlon en décembre prochain.

En attendant de vivre les moments exceptionnels de ces grands rendez-vous, je vous souhaite à toutes et tous, au nom de l'équipe municipale, une très bonne saison estivale. ■

André PERRILLAT-AMÉDÉ • Maire du Grand-Bornand

SOMMAIRE

ÉDITO	page 1
LES FINANCES LOCALES	2
AMÉNAGEMENT DU DOMAINE SKIABLE	3
PROJETS ET TRAVAUX 2019	12
VIE CULTURELLE	16
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	20
VIE DE LA STATION	21
VIE COMMUNALE	24
RETOUR SUR LE CENTENAIRE DU 11 NOVEMBRE 2018	25
VIE SCOLAIRE JEUNESSE	26
AGENDA ÉTÉ 2019 TOUS LES ÉVÈNEMENTS DE VOTRE ÉTÉ !	28

■ L'Actualité Lettre d'Information Municipale ■ N°5 – Juillet 2019 ■ Directeur de publication : André Perrillat-Amédé
■ Rédaction : Mairie du Grand-Bornand
■ © Photos et illustrations : Mairie du Grand-Bornand, Le Grand-Bornand Tourisme, C. Cattin, C. Hudry, C. Jacquemoud, E. Lantelme, D. Machet, M. Missillier, G. Piel, SM3A, SAEM Les remontées mécaniques, P. VERNY ■ Réalisation : Exatypo (74)
■ Impression : Kalistene (74) ■



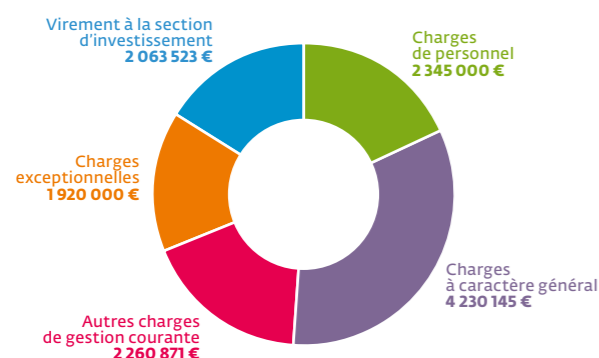
Imprimé avec encres végétales sur papier issu de forêts durablement gérées

LE BUDGET GÉNÉRAL 2019

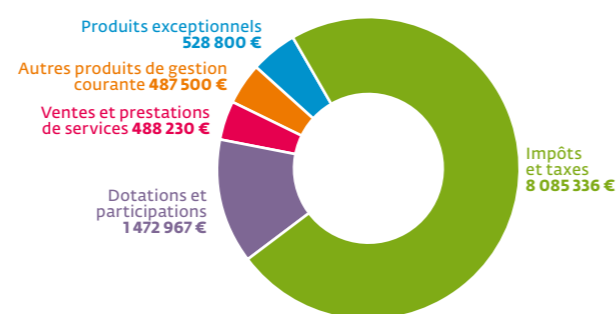
ÉTABLI À UN MONTANT TOTAL DE 24,7 M €, LE BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE POUR 2019 PRÉVOIT 14,3 M € DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET 10,4 M € DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT.

Sa structure confirme les grandes priorités que sont la maîtrise des dépenses de fonctionnement, le maintien du soutien aux associations et un investissement raisonné. Les taux des impôts locaux restent inchangés.

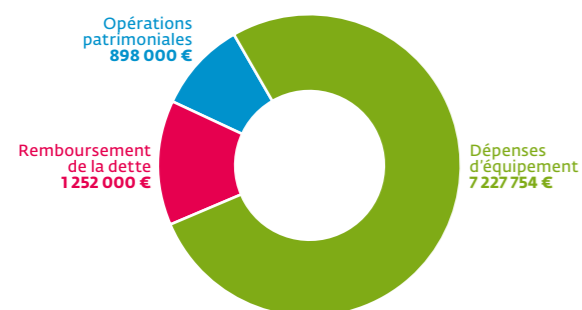
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



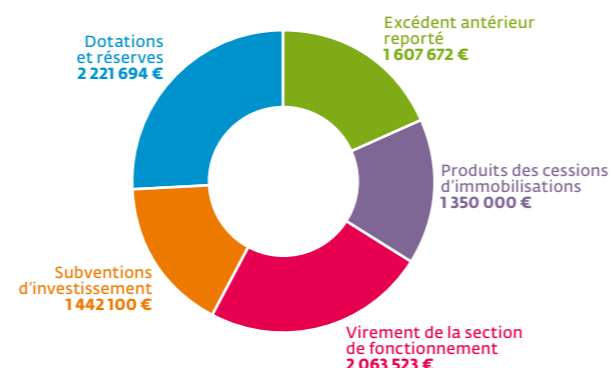
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS



- Maison de la Vie à la montagne : 1 531 000 €
- Programme de logements des saisonniers : 500 000 €
- Travaux de voirie : 887 300 €
- Travaux de bâtiments : 305 000 €
- Travaux d'aménagement du stade de biathlon : 800 000 €

BEAUCOUP DE COMMUNICATIONS ONT ÉTÉ FAITES SUR LES TRAVAUX QUI SONT ENGAGÉS DANS LE SECTEUR DES GETTIERS, QUE CE SOIT DANS LA PRESSE, SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX OU AU COURS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE QUI A CLOS AU PRINTEMPS L'ÉTUDE D'IMPACT DE CES CHANTIERS. CETTE LETTRE D'INFORMATION EST L'OCCASION POUR NOUS DE REVENIR SUR LES MOTIVATIONS DE CE PROJET, SUR LES CHOIX QUI ONT ÉTÉ OPÉRÉS, SUR LA CONDUITE DE CES TRAVAUX ET SUR LE SUIVI QUI SERA ENGAGÉ ENSUITE.



UNE OPÉRATION EN CONTINUITÉ DE NOS OBJECTIFS...

Suite à la saison 2014/2015, plusieurs réflexions ont été conduites sur le devenir du Grand-Bornand traduisant la volonté de l'équipe municipale de ne pas rester sans agir face aux évolutions du contexte climatique, technologique et concurrentiel, et ce, à différents niveaux. Dans un premier temps, il s'est agi de préciser le positionnement du Grand-Bornand pour que les futurs projets s'inscrivent dans une démarche concertée et efficiente. C'est ainsi que nous avons pu rappeler nos ambitions qui sont à la source des développements à venir : figurer dans le peloton de tête des stations de sports d'hiver, porter haut et fort les atouts de notre art de vivre et apporter une note différenciante avec la touche *Arty* qui doit se décliner dans nos réalisations.

Le moteur de notre action est bien entendu la première ambition : jouer en ligue 1. La politique événementielle de l'Office du Tourisme en est un des porte-drapeaux,

tout comme le soutien à nos champions mais ces axes de communication ne peuvent pas suffire à nourrir l'ambition : il faut que l'ensemble de notre offre station avance dans cette optique et tout particulièrement le domaine skiable.

C'EST AINSI QU'À PARTIR DES ATOUTS DONT DISPOSAIT LE DOMAINE SKIABLE, ONT ÉTÉ RÉDÉFINIS SES OBJECTIFS STRATÉGIQUES :

1. Garantir son fonctionnement par l'augmentation des capacités de production de neige.
2. Valoriser les équipements en place par la création de nouvelles circulations-skieurs.
3. Engager la modernisation des équipements et la rationalisation du parc de remontées mécaniques.

AMÉNAGEMENT DU DOMAINE SKIABLE

Les années 2015 à 2018 ont ainsi vu la réalisation de nouvelles liaisons ouvrant des perspectives à des catégories de skieurs qui en étaient exclues, et ce, sans dégrader les caractéristiques techniques des pistes historiques, prisées d'un certain public, contrairement à ce que d'aucuns avançaient çà et là..., et simultanément la remise à niveau des équipements de production de neige de culture de façon à répondre aux nouvelles données météorologiques : réduction des fenêtres de grand froid et plus grands aléas climatiques. Notons au passage qu'après trois années de disette neigeuse, les saisons 2017/2018 et 2018/2019 ont connu des chutes de neige soutenues à abondantes et des températures de nouveau hivernales.

Ces deux premiers objectifs atteints avec l'engagement d'investissements de l'ordre de 11 M € dont 1,6 M €

ont été couverts par des subventions régionales et départementales, l'engagement de la modernisation des infrastructures pouvait être lancé.

Cet engagement correspond d'ailleurs à la mise en place fin novembre 2018 de la nouvelle Délégation du Service Public (DSP) du domaine skiable alpin, confié de nouveau à la SAEM « Les remontées mécaniques du Grand-Bornand » sous l'effet d'une procédure adaptée à notre situation. Cette DSP fixe de nouvelles modalités pour l'organisation du domaine skiable avec une évolution toute prochaine significative : la société des remontées mécaniques prendra rapidement à sa charge les investissements de remontées mécaniques, ce qui permettra à la Commune de ne pas porter seule les investissements du domaine skiable.

LE PROGRAMME DE TRAVAUX 2019



ENGAGÉ AVANT LA CONCLUSION DE LA NOUVELLE DSP, CE PROGRAMME EST ENTIÈREMENT SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE COMMUNALE.

Il fait suite aux travaux préparatoires engagés dès 2018 aux fins de déplacer la route en rive de talweg pour offrir au secteur des Gettiers une véritable cohérence par la création d'un front de neige unifié avec tous les services que la clientèle peut attendre : espaces-débutants, point d'accueil école de ski, billetterie remontées mécaniques, garderie, toilettes publiques, et avec des installations techniques de nouvelle génération (appareil débrayable, tapis tout public à bande large).

La mise en place de ces infrastructures s'accompagne de terrassements importants dont l'impact temporaire sera bien évidemment contraignant. La consistance des travaux impose aux entreprises un cahier des charges précis, des procédures et des phasages déterminés et des objectifs de finition d'un niveau élevé. C'est ainsi que les travaux d'aménagement du secteur des Gettiers-Outalays et de la zone d'arrivée du futur appareil imposeront aux promeneurs et riverains des contraintes de cheminement.

LES CHOIX STRATÉGIQUES DU PROJET : LE TRACÉ DE LA NOUVELLE REMONTÉE MÉCANIQUE

PLUSIEURS MOIS D'ÉTUDES ET DE RÉFLEXIONS ONT ÉTÉ NÉCESSAIRES AVANT D'ARRÊTER LES OPTIONS DU PROJET. CES RÉFLEXIONS ONT ÉTÉ CONDUITES INITIALEMENT DANS LE CADRE D'UN APPEL À PROJETS ET TROIS GROUPEMENTS DE CABINETS D'ÉTUDES ONT PLANCHÉ SUR LE SUJET.



Si les versions différaient sensiblement pour ce qui est du bâtiment, toutes s'accordaient sur la position centrale du départ de la nouvelle remontée mécanique de façon à dégager les espaces débutants des principales circulations skieurs. C'est ainsi qu'a été positionné le point de départ de la remontée mécanique : au pied de la convergence des pistes, à l'écart du bâtiment d'accueil, le plus proche possible de la voirie tout en conservant un espace suffisant pour l'accès vers l'espace débutant tout public.

Pour l'arrivée, plusieurs paramètres étaient à prendre en compte du fait de l'importance de l'appareil et de sa spécificité. La position de cet engin en pied de front-neige lui confère plusieurs vocations : son ski-propre, orienté vers une clientèle de niveau varié, de faible à expérimenté, du fait de la typicité des pentes du secteur et de leur caractère ensoleillé, l'accès des skieurs vers d'autres secteurs du domaine et le retour des skieurs vers leurs points de départs initiaux. Il fallait donc trouver un point d'arrivée qui permette la plus large diffusion des skieurs tout en garantissant un confort de ski et un sentiment de sécurisation aux néophytes. Deux points d'arrivée sont rapidement apparus comme potentiellement bien positionnés : une arrivée au sommet des Outalays ou une arrivée plus centrale dans le versant du Chinaillon. C'est

cette dernière qui a été retenue car elle permettait à la fois de donner la possibilité aux skieurs de se répartir sur l'ensemble du versant et en direction des autres secteurs du domaine le plus directement possible et d'accueillir des skieurs de niveau modeste sans les confronter à un milieu générant un sentiment d'appréhension.

Dans les deux cas, il devenait nécessaire de déplacer vers le bas l'espace « stade » car il constitue une barrière en plein milieu du versant du Chinaillon. Ce changement s'effectue sans perte de caractéristique technique au regard de l'homologation du stade et ouvre une perspective nouvelle : celle de permettre aux skieurs empruntant le télésiège du Chatelet de basculer directement vers le secteur des Gettiers et du Rosay, apportant ainsi une valeur ajoutée pour les skieurs en provenance du pied de pistes « Floria-Chatelet ».

Contrairement à certaines affirmations, cette réorganisation du stade lui permettra de conserver ses caractéristiques d'homologation et le déplacement de la piste des Fougères par un itinéraire plus en aval, supprimera les croisements de flux dangereux jusqu'alors (actuellement, la piste des Fougères croise 7 pistes de descente et la piste de montée du télésiège du stade).

AMÉNAGEMENT DU DOMAINE SKIABLE

Le point d'arrivée du nouvel appareil dénommé « Télésiège du Charmieux » est positionné sur une altitude identique à celle du Chatelet par l'aménagement d'une plateforme commune aux deux appareils qui rendra possible tous les choix de circulation pour leurs skieurs : cette réciprocité des flux entre le télésiège du Chatelet et celui du Charmieux va apporter de la fluidité aux circulations-skieurs en leur permettant de rejoindre d'autres zones du domaine par l'amont et non en étant obligé de reprendre un appareil en pied de pistes.

Sur le plan de l'exposition aux risques avalanches, l'aire de réception du télésiège du Charmieux n'est pas exposée à cet aléa. La future piste verte en direction des Gettiers bénéficiera de mesures de protection dont la décision de mise en œuvre a déjà été prise suite à la coulée de neige de mars 2018 qui avait atteint les équipements du stade de la piste des Gentianes.

Le site d'arrivée permet en outre d'envisager un usage estival de l'appareil puisque des cheminements pédestres et VTT existent soit en direction du plateau du Rosay, soit en direction du Lac de la Cour ou de la vallée du Maroly. Il donne accès également à la piste de descente de VTT existante sur la piste du Chinailon.

Si le point d'arrivée au sommet des Outalays avait été retenu, il aurait fallu faire face à deux obligations : tracer une piste de niveau vert indépendante des pistes

existantes et organiser la liaison en direction de la piste du Lac (sommet du télésiège du Chatelet). Ces deux fonctions impactaient significativement le projet tant en terme financier qu'environnemental : 4 hectares supplémentaires à aménager et création d'un second ouvrage de franchissement pour traverser « le goulet » de la piste des Gentianes en amont de l'arrivée du Chatelet. Par ailleurs, cette arrivée plus haute en altitude et en plein secteur d'alpage rendrait impossible toute exploitation estivale.

Il faut bien considérer qu'un flux de skieurs de tous niveaux généré par une remontée mécanique performante ne se traite pas comme des circulations individuelles de skieurs experts : les assiettes de pistes ne peuvent pas être tracées avec de forts dévers et il est nécessaire d'allonger la distance à parcourir pour diminuer les fortes pentes. L'arrivée au sommet des Outalays imposait de respecter ces contraintes. Le choix retenu est celui qui permet de concentrer les impacts tout en assurant les objectifs recherchés. Dans les deux cas, le tunnel sur la piste verte se justifie pour assurer une continuité à la piste rouge des Gentianes sans générer de risques au croisement avec les skieurs venant de la plateforme sommitale.

D'autres variantes d'implantation ont été étudiées mais elles ne présentaient pas d'intérêts particuliers ni d'avantages supérieurs aux solutions détaillées ci-avant.

LES CHOIX STRATÉGIQUES DU PROJET : LA REMONTÉE MÉCANIQUE



performance et de sécurité associant la praticité du télésiège débrayable et la sécurité des véhicules fermés, deux fonctionnalités réunies au sein de la technologie télémix. Ces appareils sont de deux types : « sièges 6 / cabines 8 [places] » ou « sièges 8 / cabines 10 ». Le type le plus courant est « sièges 6 / cabines 8 », mais sa performance aurait été insuffisante car son débit n'atteint que 2750 skieurs/heure, à condition que la clientèle se répartisse bien sur la totalité des véhicules. Le besoin confirmé par les études des flux existants étant de 3600, il devenait indispensable de se tourner vers le deuxième type de télémix qui permet d'atteindre 4000 skieurs/heures. Le propre de cette technologie est de nécessiter des stations d'extrémité de grandes dimensions qui ne trouveraient pas la place suffisante dans les espaces disponibles ou auraient nécessité des travaux hors de proportion au départ, mais surtout à l'arrivée. Outre son impact environnemental, le coût d'un tel appareil aurait dépassé de plus de 60 % celui d'un télésiège débrayable 6 places, sans tenir compte du besoin de disposer d'un garage à cabines.

AVEC UNE IMPLANTATION DE SON DÉPART EN PIED DE PISTES, LA REMONTÉE MÉCANIQUE S'ADRESSE À UNE LARGE TYPOLOGIE DE SKIEURS. ELLE DOIT DONC SATISFAIRE PLUSIEURS CRITÈRES FONDAMENTAUX : LA PERFORMANCE EN TERME DE DÉBIT, LA FIABILITÉ DU FONCTIONNEMENT ET LA SÉCURITÉ D'UTILISATION.

La rationalisation du parc et l'objectif de réduction du nombre d'ouvrages à l'appui de la performance des installations sont également des facteurs importants dans l'évolution de l'équipement des domaines skiables : le premier choix a été de remplacer les deux par une seule. À ces caractéristiques techniques, il faut ajouter des contraintes liées à l'implantation et rappeler que sur un plan budgétaire, il est inévitable de prendre en compte le coût de réalisation. Le pied des Gettiers est un espace contraint malgré la maximalisation de surface obtenue par le dévoilement de la route et la typologie de la clientèle à laquelle l'installation projetée s'adresse est la plus large qu'il soit, du débutant au skieur émérite.

En première analyse, il était tentant de se tourner vers un appareil offrant toutes les caractéristiques de

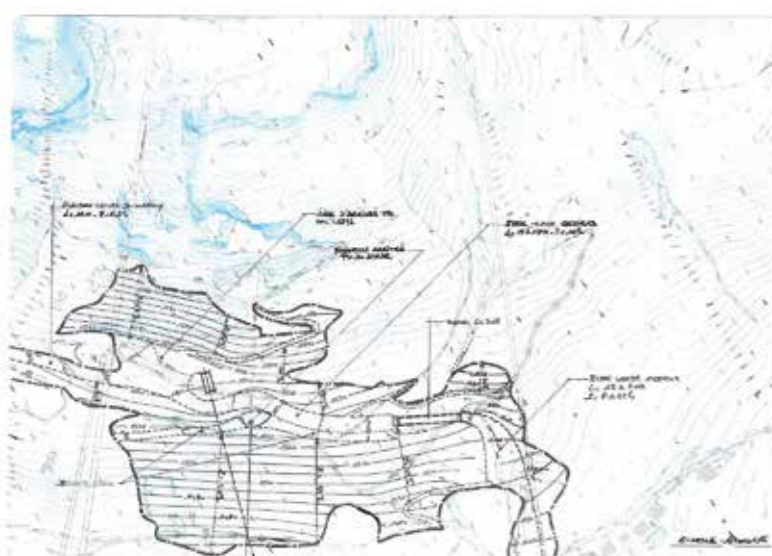
Pour ces raisons, le choix s'est porté sur un télésiège 6 places débrayable, le type d'appareil le plus courant aujourd'hui qui offre la performance attendue (3600 skieurs/heure) et dont la configuration autorise deux dispositions spécifiques à l'espace disponible : les deux stations d'extrémités seront coudées de façon à limiter leurs emprises en profondeur, libérant un maximum de place au départ pour favoriser l'embarquement et réduisant la largeur des terrassements au sommet. Le constructeur retenu est la société française Pomagalski, qui a d'ailleurs réalisé le premier télésiège à gare coudée à Méribel en 2018.

Plusieurs options ont été retenues pour assurer une fiabilité maximale du fonctionnement de l'appareil :

- Redondance de la motorisation et des automatismes.
- Redondance des systèmes de sécurité.
- Sièges lestés pour assurer une excellente tenue au vent.
- Vitesse d'embarquement lente.
- Verrouillage des garde-corps pour sécuriser la prise des sièges et le transport en ligne.
- Surveillances vidéo.

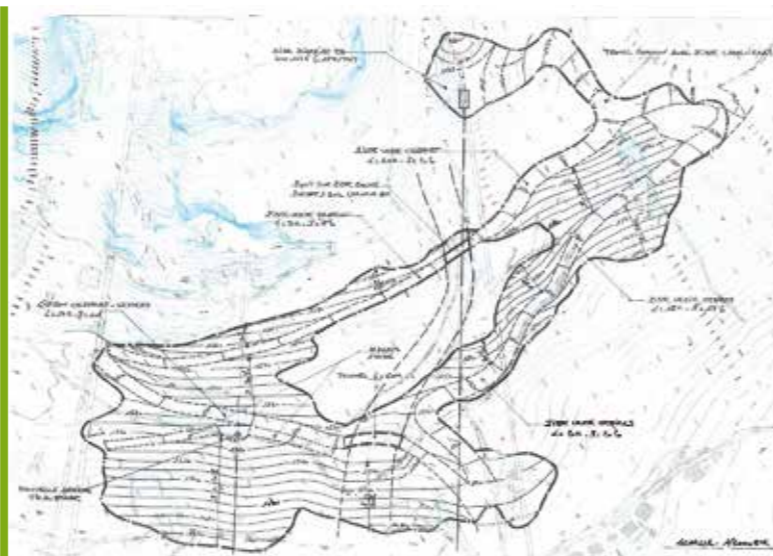
COMPARATIF DES EMPRISES DE TRAVAUX

Arrivée plateforme commune



9,5 ha

Arrivée sommet Outalays



13,5 ha

AMÉNAGEMENT DU DOMAINE SKIABLE

LES DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES ET LES ENJEUX AGRICOLES



NOUS L'AVONS EXPLIQUÉ PLUS HAUT, IL EST INDÉNIABLE QUE LES CHANTIERS DE L'ÉTÉ 2019 SERONT IMPACTANTS. LES ENTREPRISES RETENUES PAR APPEL D'OFFRE PUBLIC ONT TOUTES ÉTÉ MOBILISÉES SUR CE SUJET ET LES CAHIERS DES CHARGES LEUR IMPOSENT DES CONTRAINTES PRÉCISES QUANT À LA RESTITUTION DES SURFACES TRAVAILLÉES, À LA RÉDUCTION DES IMPACTS TEMPORAIRES (PAS DE DIVAGATION DE CIRCULATION), AU RESPECT DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES ET AUX NUISANCES DE TOUTES NATURES.

L'organisation du chantier suivra un cadre précis tant dans son timing que dans son volet opérationnel de façon à garantir le résultat attendu tant en matière de délai que de qualité de la restitution des sols.

Outre le suivi renforcé des chantiers par les équipes en charge de ces travaux, une mission a été confiée à un cabinet spécialisé en agronomie et en écologie pour que dès l'ouverture des chantiers les bonnes mesures soient prises de façon à conserver la couverture végétale et les terres de qualité agricole aux fins de reconstituer après chantier un sol permettant de retrouver des caractéristiques de pâture satisfaisantes.

Les exploitations concernées directement par les travaux ont été consultées dès 2018 et des protocoles d'accord ont été établis en concertation avec le Syndicat d'exploitants agricoles du Grand Bornand et la Chambre d'Agriculture, dans l'esprit de la Charte Nationale pour la Coopération

signée entre l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture et Domaines Skiabiles de France pour le développement équilibré de l'économie de montagne.

Ces protocoles d'accords détaillent la teneur des chantiers, identifient les pertes temporaires et les difficultés imposées aux exploitations émanant de la conduite des travaux, les conditions de remise en état et de suivi ultérieurs. Il est important de souligner qu'à partir des réunions et constats effectués dans ce cadre, ont découlé en particulier des mesures d'évitement, de réduction et de compensation (ERC) qui engagent la Commune, notamment :

- L'abandon d'un projet de piste débutant sur le secteur méridional des Gettiers.
- La réduction de l'emprise du projet en amont.
- La restitution de pentes avec un profil adouci de façon à faciliter leur exploitation.
- La reconstitution d'un sol support d'intérêt agronomique.
- Le ré-enherbement qualitatif des emprises.
- Les mesures d'accompagnement en phase travaux, (assistance technique, mise en place de clôtures et de cheminement temporaires, alimentation en eau des alpages,...),
- L'établissement d'un calendrier de travaux visant à diminuer les impacts sur les exploitations agricoles,
- L'optimisation des bénéfices du projet après restitution des pâturages.

Un cabinet spécialisé est chargé du suivi de la mise en œuvre opérationnelle sur le terrain de ces mesures et de leurs résultats sur cinq ans.

LE DÉTAIL DES TRAVAUX SUR 2019

Les premières séquences de travaux engagées dès la fin de la saison d'hiver ont concerné les préparatifs de l'emprise du bâtiment en pied de pistes. Les travaux 2019 comprendront les opérations suivantes, opérations qui ont toutes obtenues les autorisations nécessaires à leur engagement :

- Démontage du télésiège des Gettiers.
- Terrassements : plateforme arrivée du télésiège avec transfert des matériaux sur la zone de dépôt en amont du lac de la Cour, création de l'espace débutant, ...
- Installation du nouveau télésiège du Charmieux.
- Remise en état de la Combe de Tolar*.
- Reconfiguration de la piste des Fougères qui rejoindra directement le télésiège du Chatelet en supprimant croisements et traversées délicates.
- Reprise réseaux neige de culture.
- Aménagements Stade et travaux associés.
- Construction bâtiment de services hors d'eau, hors d'air. Livraison programmée pour l'hiver 2020.
- Installation du tapis débutant grand public.
- Démontage du télésiège des Outalays.
- Modelage de l'espace Piou-Piou.

*La remise en état de la Combe de la Tolar vise à évacuer les éboulis en pied du versant Est qui, par leur reptation, réduisent la largeur de la piste. Cette opération est couplée aux mises en forme nécessaires pour la plateforme supérieure du projet de façon à garantir un bon drainage des remblais. Cette opération d'entretien

courant du domaine skiable a fait l'objet d'une autorisation administrative indépendante.

Les travaux s'étaleront de la mi-juin à fin octobre, avec la volonté de concentrer les chantiers impactants sur 2019 de façon à ce que 2020 puisse être consacré aux finitions si nécessaire. Des dispositions seront prises sur toute la période au niveau des circulations tant routières que pédestres et pour les VTT ainsi que pour les accès aux zones d'intérêt estival comme le Lac de la Cour. Le télésiège du Chatelet ne sera pas ouvert sur l'été 2019 tout comme la piste de descente de VTT. Le public sera soit orienté sur le versant Est du Lachat, soit invité à cheminer jusqu'au centre du Chinailon pour rejoindre la vallée du Maroly par le village des Bouts. L'accès au pied du Maroly est interdit aux piétons ou cyclistes mais reste malgré tout possible aux véhicules.

Sur l'été 2019, les installations « télécabine du Rosay / télésiège du Lachat » sont accessibles aux promeneurs, parapentistes et vététistes, la piste de l'Aiglou permettant une descente depuis le sommet dans de bonnes conditions. Les vététistes sont invités à respecter la signalisation et les recommandations d'usage, la pente de la piste étant soutenue par endroits sans pour autant être dangereuse. Le parcours complet présente un véritable intérêt par sa dimension très « montagne » et les 1050 mètres de dénivelée jusqu'au village en prenant des chemins variés dès le col de Chatillon !



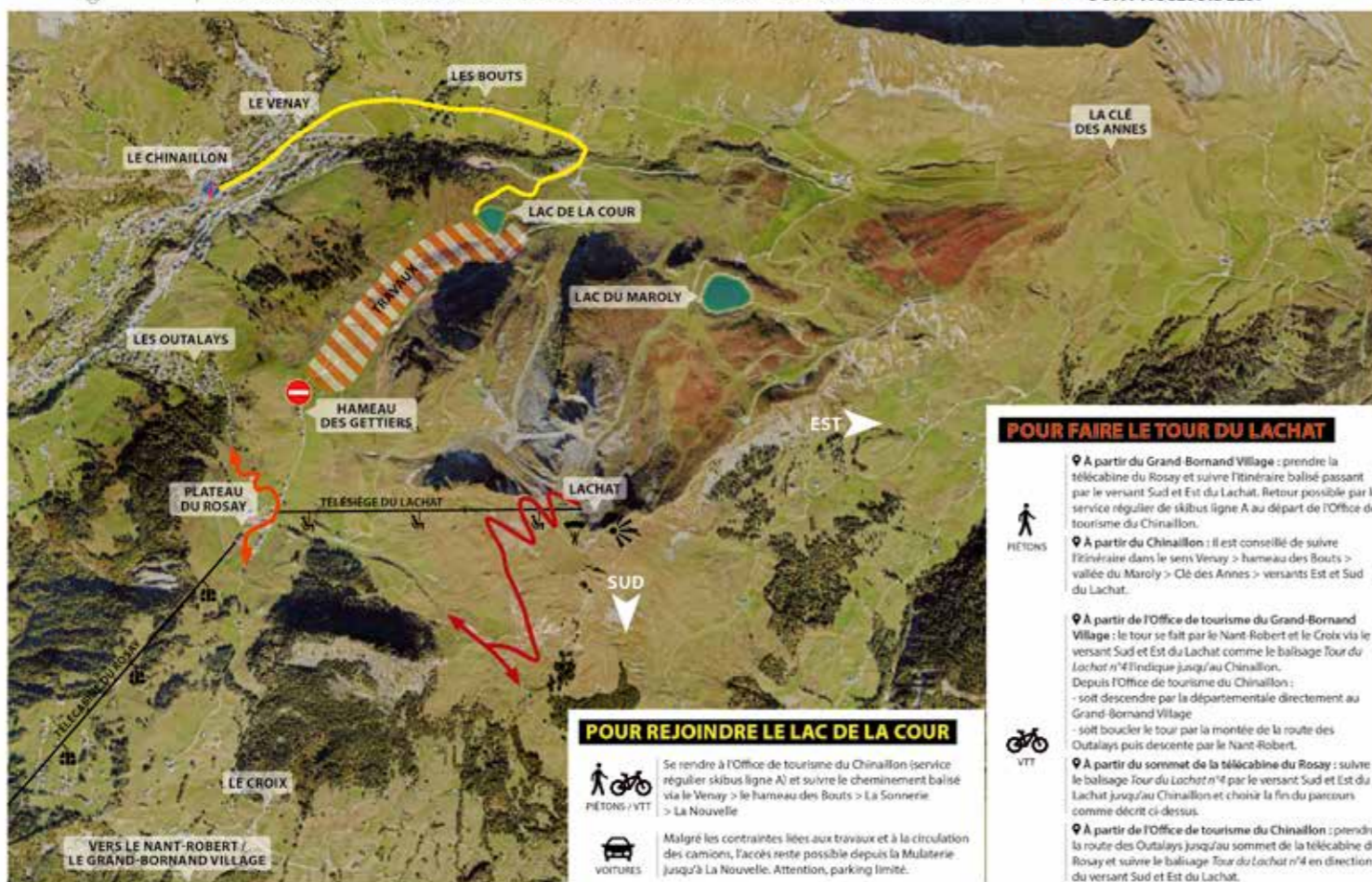
AMÉNAGEMENT DU DOMAINE SKIABLE

LE GRAND BORNAND

INFORMATION

LIÉE AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU DOMAINE SKIABLE

- PORTION HAMEAU DES GETTIERS > LAC DE LA COUR : FERMÉE.
- TOUS LES AUTRES ITINÉRAIRES SONT ACCESSIBLES.



POUR FAIRE LE TOUR DU LACHAT

- PÉTONS**
 - À partir du Grand Bornand Village : prendre la télécabine du Rosay et suivre l'itinéraire balisé passant par le versant Sud et Est du Lachat. Retour possible par le service régulier de skibus ligne A au départ de l'Office de tourisme du Chinailon.
 - À partir du Chinailon : il est conseillé de suivre l'itinéraire dans le sens Venay > hameau des Boutis > vallée du Maroly > Clé des Annes > versants Est et Sud du Lachat.
- VTT**
 - À partir de l'Office de tourisme du Grand Bornand Village : le tour se fait par le Nant Robert et le Croix via le versant Sud et Est du Lachat comme le balisage Tour du Lachat n°4 (indique jusqu'au Chinailon). Depuis l'Office de tourisme du Chinailon : - soit descendre par la départementale directement au Grand Bornand Village - soit boucler le tour par la montée de la route des Outalays puis descente par le Nant Robert.
 - À partir du sommet de la télécabine du Rosay : suivre le balisage Tour du Lachat n°4 par le versant Sud et Est du Lachat jusqu'au Chinailon et choisir la fin du parcours comme décrit ci-dessus.
 - À partir de l'Office de tourisme du Chinailon : prendre la route des Outalays jusqu'au sommet de la télécabine du Rosay et suivre le balisage Tour du Lachat n°4 en direction du versant Sud et Est du Lachat.

POUR REJOINDRE LE LAC DE LA COUR

- PÉTONS - VTT**
 - Se rendre à l'Office de tourisme du Chinailon (service régulier skibus ligne A) et suivre le cheminement balisé via le Venay > le hameau des Boutis > La Sonnerie > La Nouvelle.
- VOITURES**
 - Malgré les contraintes liées aux travaux et à la circulation des camions, l'accès reste possible depuis la Mulaterie jusqu'à La Nouvelle. Attention, parking limité.

ET ENSUITE ...

Il avait été envisagé de remplacer le télésiège de la Taverne en réutilisant immédiatement le matériel démonté des Gettiers. Ces composants peuvent en effet être remis en service sous réserve de différentes mises en conformité dont certaines auraient dues être faites à courte échéance si cet appareil était resté en service en lieu et place.

Au cours de l'enquête publique, une déposition a fait apparaître une proposition de variante pour le tracé projeté en positionnant le départ du futur télésiège de la Taverne aux environs immédiats du départ du téléski des Arces. Le commissaire enquêteur a repris

dans ses conclusions cette suggestion car elle améliore l'intégration de l'appareil dans le site.

C'est donc sur ce nouveau tracé que sera réinstallé le télésiège, projet qui s'inscrit dans les critères environnementaux définis par l'étude d'impact et qui justifie son report d'un an.

Comme indiqué ci-avant, une attention soignée sera portée sur les finitions des chantiers 2019 dans le cadre des mesures de suivi prévues par l'étude d'impact et les engagements pris. L'étude environnementale sur le domaine skiable confiée par la Commune au cabinet Agrestis sera l'outil adapté à ce suivi.

POUR CONCLURE

LE REMPLACEMENT DES TÉLÉSIÈGES À PINCES FIXES DES GETTIERS ET DES OUTALAYS PAR LE TÉLÉSIÈGE DÉBRAYABLE DU CHARMIEUX EST LA PREMIÈRE OPÉRATION D'ENVERGURE QUE LE DOMAINE SKIABLE CONNAÎT DEPUIS 2008, ANNÉE D'INSTALLATION DU TÉLÉSIÈGE DÉBRAYABLE DE LA FLORIA.

Si le projet n'a pas permis de gommer certaines faiblesses, bien identifiées dans le contexte précédent, résultante des choix inévitables à procéder (pas de liaison directe vers les Envers, le télésiège des Gettiers ne la permettait pas, embarquement des enfants les plus jeunes nécessitant l'accompagnement d'adultes), les atouts de cette opération sont néanmoins multiples :

- Rationalisation et modernisation du parc de remontées mécaniques.
- Rapidité du transport.
- Équilibre de la qualité des équipements en pied de pistes.
- Complémentarité avec les autres installations du domaine.
- Soulagement potentiel des flux du Chatelet.
- Meilleure « lecture » de la typicité des zones skiabiles : le secteur du Charmieux va confirmer son attractivité.
- Création de nouvelles liaisons tout public.
- Suppression des croisements de flux dangereux sur la piste des Fougères, dont la continuité est assurée tout au long de son parcours.
- Maintien de toutes les circulations-skieurs.

Outre tous ces points positifs liés aux infrastructures « ski », le projet permet de donner enfin à ce secteur débutant des fonctions dont il ne disposait pas en matière d'accueil de la clientèle, qu'elle soit skieuse ou non. Le bâtiment regroupe des services de base tels que l'ESF et son jardin Piou-Piou, la billetterie avec de nouvelles capacités, des toilettes publiques rationnelles, mais propose également un espace garderie avec un jardin de neige dédié et des surfaces couvertes disponibles donnant du confort en pied de domaine, dont l'installation de consignes à ski.

Par ailleurs, ces réalisations 2019 ouvre une nouvelle potentialité d'activités pour la saison d'été avec des usages multiples des infrastructures pied de pistes (bâtiment de service et espaces de plein air) et une valorisation de l'appareil nouveau ouvrant des possibilités de circulations aux VTT et promeneurs bien centrées dans le versant du Chinailon.

Bien entendu, les choix opérés sont conformes aux objectifs économiques de la DSP renouvelée en novembre

2018 et il faut souligner que l'attribution des marchés se déroule conformément aux attentes puisque plusieurs engagements sont inférieurs aux coûts d'objectif. Toute l'« équipe-projet », des élus aux entreprises, en passant par les cabinets d'études et la société d'exploitation, est concentrée sur le bon achèvement des chantiers 2019 dans le respect des engagements : les skieurs de la prochaine saison découvriront un secteur du domaine skiable moderne pour leur plus grande satisfaction. ■



COÛT PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION

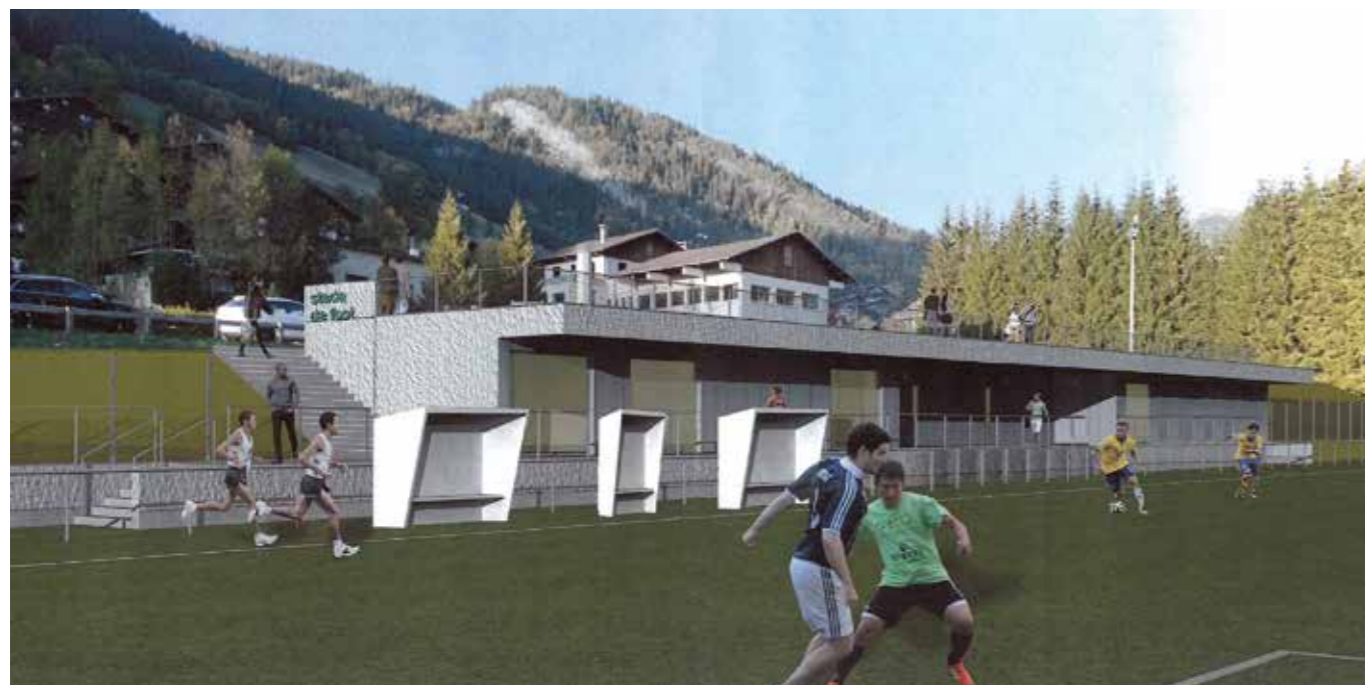
Pour mémoire, travaux réalisés en 2018 :
Dévoisement de la route (terrassment, réseaux, eaux pluviales, enrobés) : 1 480 000 €

PROGRAMME 2019/2020

Remontées Mécaniques :	
- Télésiège débrayage 6 places	6 500 000 €
- Démontage des remontées et modifications	495 000 €
- Tapis débutant	1 100 000 €
- Alimentation en énergie électrique	200 000 €
Aménagement de pistes :	
- Terrassment et réseaux	2 900 000 €
- Tunnel skieurs	600 000 €
Bâtiments :	4 225 000 €
Maîtrise d'œuvre et divers :	1 880 000 €
COÛT TOTAL H.T.	17 900 000 €

Cette estimation n'intègre pas le coût de la passerelle qui assurera la liaison avec le versant urbanisé du Chinailon et le nouveau programme para-hôtelier. ■

LES TRAVAUX DU TERRAIN DE FOOT, C'EST PARTI



Après 30 ans à jouer sur un terrain stabilisé, les joueurs et joueuses du Football-Club Aravis découvriront la saison prochaine le confort d'un terrain synthétique et de vestiaires adaptés au dynamisme du club. Les trois Communes de Saint Jean-de-Sixt, La Clusaz et Le Grand-Bornand, sous l'égide du Syndicat Intercommunal du Massif des Aravis (SIMA), ont décidé d'engager les travaux. Ceux-ci comprennent la réalisation de nouveaux vestiaires répondant à toutes les exigences de la Fédération

Française de Football permettant l'accueil d'équipes de niveau national. Le choix architectural du vestiaire a privilégié la fonctionnalité, l'accessibilité et l'intégration au site. Le toit terrasse offrira une tribune agréable pour les spectateurs.

Le terrain après avoir été drainé, sera constitué d'une couche permettant un meilleur amorti ainsi qu'une couche en gazon synthétique. ■

BALADE AUTOUR DU DANAY

Les travaux de la piste forestière du Danay entrepris par les trois Communes de La Clusaz, Saint-Jean-de-Sixt et Le Grand-Bornand sont terminés. Cette piste de 10,5 km réservée à la pratique du ski nordique a été mise en service l'hiver dernier. L'été, la piste est accessible aux VTT et randonneurs. Avis aux amateurs pour une belle balade au cœur de la forêt offrant de magnifiques vues sur des paysages variés. ■



TRAVAUX DE PROTECTION DES BERGES SUR LE BORNE

Les travaux de confortement de la berge de la rive droite du Borne, en amont du pont de Terret ont été entrepris à la suite d'un déchaussement et d'une déstructuration progressive qui accentuaient un risque de glissement de la berge. Il a donc été réalisé un ouvrage de type caisson végétalisé avec un pied de berge en enrochement : technique mixte, qui allie le végétal au minéral. Les berges du torrent le Chinaillon en amont du pont de la Floria, présentant des érosions et une déstructuration



progressive qui menaçaient partiellement le parking communal, ont également fait l'objet de travaux de confortement. Pour des raisons d'intégration paysagère et de préservation de la biodiversité, des techniques en génie végétal ont été mises en œuvre pour permettre d'obtenir à terme une résistance mécanique tout aussi efficace voire supérieure à celle offerte par le génie civil. Les enrochements seront végétalisés au moyen d'espèces spécifiques (saules), pour renforcer la stabilité de la berge dans le temps et pour faciliter son intégration paysagère. Ces deux opérations ont été portées par le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A) et cofinancé par la Commune. ■



LES TRAVAUX À L'AUBERGE NORDIQUE : POINT D'ÉTAPE



Lancée en 2018, la première tranche de travaux d'agrandissement et de modernisation de ce bâtiment communal se termine comme prévu. Celle-ci a consisté en la création de 26 nouvelles chambres, d'une salle de restaurant, d'une nouvelle cuisine ainsi que d'un espace bien-être innovant. La fermeture au public de l'Auberge début juillet va permettre de lancer la deuxième tranche de travaux à savoir le réaménagement intérieur de l'ancien bâtiment

avec un nouvel accueil, des bureaux et des lieux de vie adaptés aux nouvelles attentes de la clientèle. Ces travaux de modernisation, 30 ans après la création de l'auberge existante, vont permettre de dynamiser l'offre des séjours tout-compris autour du nordique de la randonnée et du ressourcement. L'ouverture est prévue début décembre 2019 pour l'accueil d'équipes de la Coupe du Monde de Biathlon. ■

PROJETS ET TRAVAUX 2019

LA RÉHABILITATION DE LA MAISON AUGUSTA EN LOGEMENTS SAISONNIERS

La loi dite "loi Montagne II" prévoit que toute commune touristique doit conclure avant la fin de l'année 2019, une convention avec l'État pour le logement des travailleurs saisonniers. Cette convention élaborée sur la base d'un diagnostic des besoins en logement des travailleurs saisonniers imposera à la Commune de réaliser entre 31 et 37 lits dans les 3 ans. Dans cette optique et dans un souci permanent de répondre au besoin de logement des travailleurs saisonniers et de compenser les logements existants des Clarines qui seront supprimés dans le cadre du projet de Villavit, la Commune envisage la réhabilitation de la Maison Augusta. Cette bâtisse située au centre du village, sur le chemin de Villeneuve, face à la poterie a été acquise par la Commune en 1994. Le projet de réhabilitation prévoit la créa-

tion de 10 logements dont 9 logements saisonniers et 1 logement communal avec le maintien des locaux au rez-de-chaussée. Ces travaux qui veilleront à maintenir le caractère de cette maison et notamment l'ambiance développée du Café des Artistes, nécessiteront d'importants aménagements intérieurs et une restructuration globale pour offrir des lieux de résidence ou d'activités répondant aux normes actuelles et adaptés à leurs destinations. Une recherche active de subventions auprès du Département et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. D'ores et déjà, ce projet a été retenu dans le cadre d'appel à projets du SYANE et a obtenu l'accord de l'ADEME pour bénéficier d'un soutien technique en vue d'améliorer la performance énergétique du projet et d'un accompagnement sur le montage financier des investissements. ■



Le premier établissement de location d'appartements meublés au début du siècle. Collection Gérard Bastard-Rosset

POURSUITE DE LA RÉFLEXION SUR LA CRÉATION D'UN PARKING

Le projet d'aménagement de Villavit qui vise à renforcer le dynamisme du village par la création d'un ensemble résidentiel va entraîner la suppression du parking de l'ancienne gare routière.

Parallèlement à ce projet, la Commune du Grand-Bornand envisage un réaménagement de ses espaces publics et une réorganisation du stationnement en regroupant l'offre dans un parking en ouvrage. De par sa centralité, cet équipement permettra une meilleure cohabitation de tous les modes de déplacement et assurera un accès direct aux commerces et à l'ensemble des équipements de loisirs. C'est pourquoi, afin de mieux quantifier le dimensionnement du projet, la Commune a initié via la Société CITEC, une enquête pour mieux connaître les besoins de stationnement des résidents et des socio-professionnels. Cette enquête a montré la forte attente des habitants et commerçants du centre-village. Élément structurant du village, un parking en ouvrage



Perspective parking - 1^{ère} esquisse

d'environ 450 places est à l'étude en contrebas de la Place de l'Église. Au-delà de la fonctionnalité du parking et de son intégration architecturale, l'étude porte sur une requalification de l'espace avec la création d'une grande place, véritable belvédère sur les Aravis et lieu d'animations diverses. Le travail porte également sur la continuité et la qualité des cheminements doux entre le centre du village et la plaine du Borne. Ce projet représente une enveloppe de 12 M € HT y compris études et maîtrise d'oeuvre. Une mission a été confiée au cabinet KPMG pour s'assurer de la faisabilité financière de l'opération. Son rendu devrait intervenir prochainement. ■

FIBRE OPTIQUE ET TÉLÉPHONIE MOBILE

LA COMMERCIALISATION DES SERVICES NUMÉRIQUES TRÈS HAUT DÉBIT POUR LES PROFESSIONNELS

Le raccordement en fibre optique depuis la vallée sera effectif d'ici la fin d'année 2019 jusqu'à l'entrée du Grand-Bornand et la construction de ce réseau continuera sur le Chinailon en 2020. L'ensemble des professionnels de la commune devrait bénéficier de ce service en 2020. La société Covage en assure l'exploitation. Pour toute information sur la commercialisation du réseau et les modalités de raccordement : 07 52 60 98 79

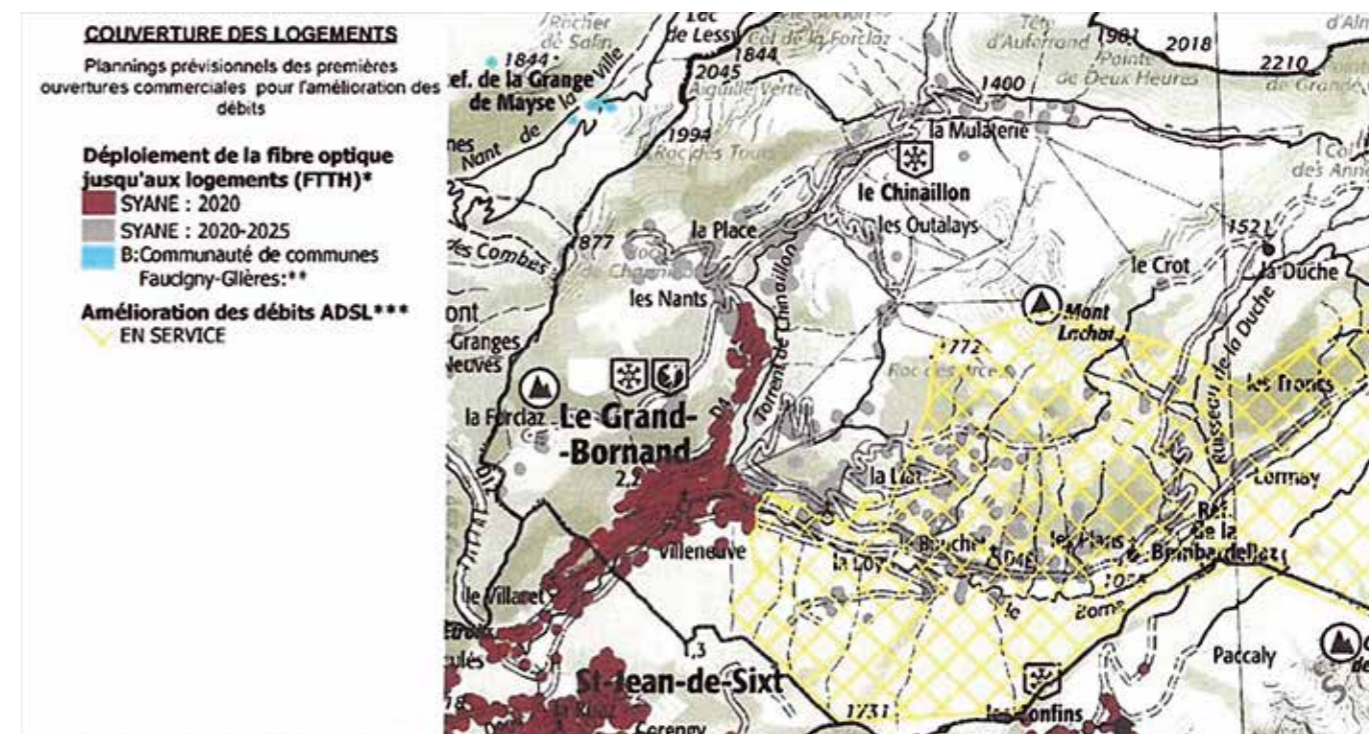
LA COUVERTURE FIBRE OPTIQUE DES LOGEMENTS

La couverture des logements est prévue en deux temps. Une première partie de la commune sera couverte en 2020, le reste entre 2020-2025. Les premiers résultats des études de déploiement seront connus à la fin 2019 et devraient proposer un planning plus précis. Avant l'ouverture commerciale, une réunion d'information sera organisée conjointement entre la commune, le SYANE et Covage. À cette occasion, les modalités de raccordement et d'accès au réseau, ainsi que les offres proposées par les opérateurs, seront présentées aux habitants éligibles. Les raccordements finaux jusqu'à l'intérieur des logements

particuliers seront pris en charge par les opérateurs au moment de souscrire des offres par les usagers. Un local technique NRO (Noeud de Raccordement Optique) est actuellement en cours de construction au droit du local technique Orange à proximité du cimetière. Des informations sur le déploiement et la carte prévisionnelle du planning des travaux du SYANE sont en ligne sur le site internet du SYANE : www.syane.fr

Dans l'attente de la couverture très haut débit, les solutions satellitaires ou de 3G/4G fixe peuvent permettre de répondre aux problèmes de débits limités. Pour les foyers et entreprises inéligibles au haut débit, le SYANE et le Conseil Départemental portent conjointement un « Plan Satellite » qui permet de bénéficier d'une aide financière de 300 € pour l'achat d'un kit satellitaire. ■

S'agissant de la téléphonie mobile, un engagement est intervenu en 2018 entre l'État et les opérateurs. Cet engagement se traduit par la mise en place d'un dispositif de couverture ciblée qui permet à une « équipe-projet départemental » de confier à un opérateur la couverture de certaines zones mal couvertes. À ce titre, l'amélioration de la couverture téléphonique de la vallée du Bouchet est programmée dans les priorités.



LA MAISON DE LA VIE À LA MONTAGNE

RAPPELONS QUE LA COMMUNE EST ENGAGÉE DANS UN PROJET EUROPÉEN INTERREG ALCOTRA INTITULÉ FAMILLE À LA MONTAGNE DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL.



Ce projet s'inscrit dans l'objectif de conforter et diversifier des activités toutes saisons de découverte de la culture et de l'art montagnard alpin pour un public touristique et de proximité. Pour cela, au cœur du projet, est prévu l'aménagement de la Maison de la vie à la montagne dont l'intérieur et les espaces extérieurs sont à organiser pour développer une large offre d'activités.

Le projet a été retenu auprès des instances européennes en 2017 et s'inscrit dans une démarche de coopération transfrontalière avec la commune de Morgex (située en Vallée d'Aoste), la Fondazione Sapegno et la Région Autonome de la Vallée d'Aoste.

Cette coopération s'organise, entre autres, au travers de différentes opérations :

- Des échanges scolaires entre les écoles du Grand-Bornand et la commune de Morgex. Les élèves des écoles du Grand-Bornand ont reçu leurs camarades italiens le 2 mai dernier et ont fait partager et découvrir leurs traditions et leur village. Le 4 juin, les élèves du Grand-Bornand se sont rendus à Morgex.
- D'actions de communications communes. Dans les prochains mois, une vidéo ainsi qu'une brochure transfrontalière seront créées en collaboration avec nos partenaires Valdôtains afin de promouvoir les projets des deux territoires.

- La réalisation de formations professionnelles. Des formations professionnelles ouvertes aux socio-professionnels des territoires, afin de les accompagner sur les nouvelles tendances touristiques.

Localement, des opérations de nature différentes sont également programmées :

- Un atelier court-métrage, qui a pour objectif la réalisation d'un court documentaire et d'une fiction en invitant le Conseil Municipal des Jeunes et l'Association du Patrimoine Bornandin à travailler conjointement.
- La réalisation d'une semaine test. En 2018, cette semaine s'était tenue en juillet avec pour thème « Qu'est ce qui Cloche ? ». Elle revient en 2019 du 30 juillet au 1^{er} août. À cette occasion, l'intérieur de la Maison de la vie à la montagne et ses extérieurs seront ouverts au public. Une programmation spéciale sera proposée. Nous vous invitons à feuilleter le programme d'animation de l'office de tourisme pour plus d'informations !

LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet européen *INTERREG ALCOTRA* doit répondre à un impératif de réalisation collective et participative. Ainsi, depuis 2017, un groupe de travail a été institué. Il est composé de personnes et de structures (SAEM le Grand-Bornand Tourisme, Association du Patrimoine Bornandin, etc.) en adéquation avec les objectifs du projet.

L'objectif principal du projet est de "renforcer et diversifier l'offre touristique famille en misant sur la combinaison nature et culture", en développant une offre touristique 4 saisons spécifique et en valorisant les ressources durables du territoire ainsi que de l'Alpe.

Ce nouveau lieu répond à plusieurs objectifs complémentaires en adéquation avec le positionnement art & culture de la station du Grand-Bornand :

- **TOURISTIQUE** : Créer un levier d'attractivité pour la station via une mise en valeur du patrimoine naturel et

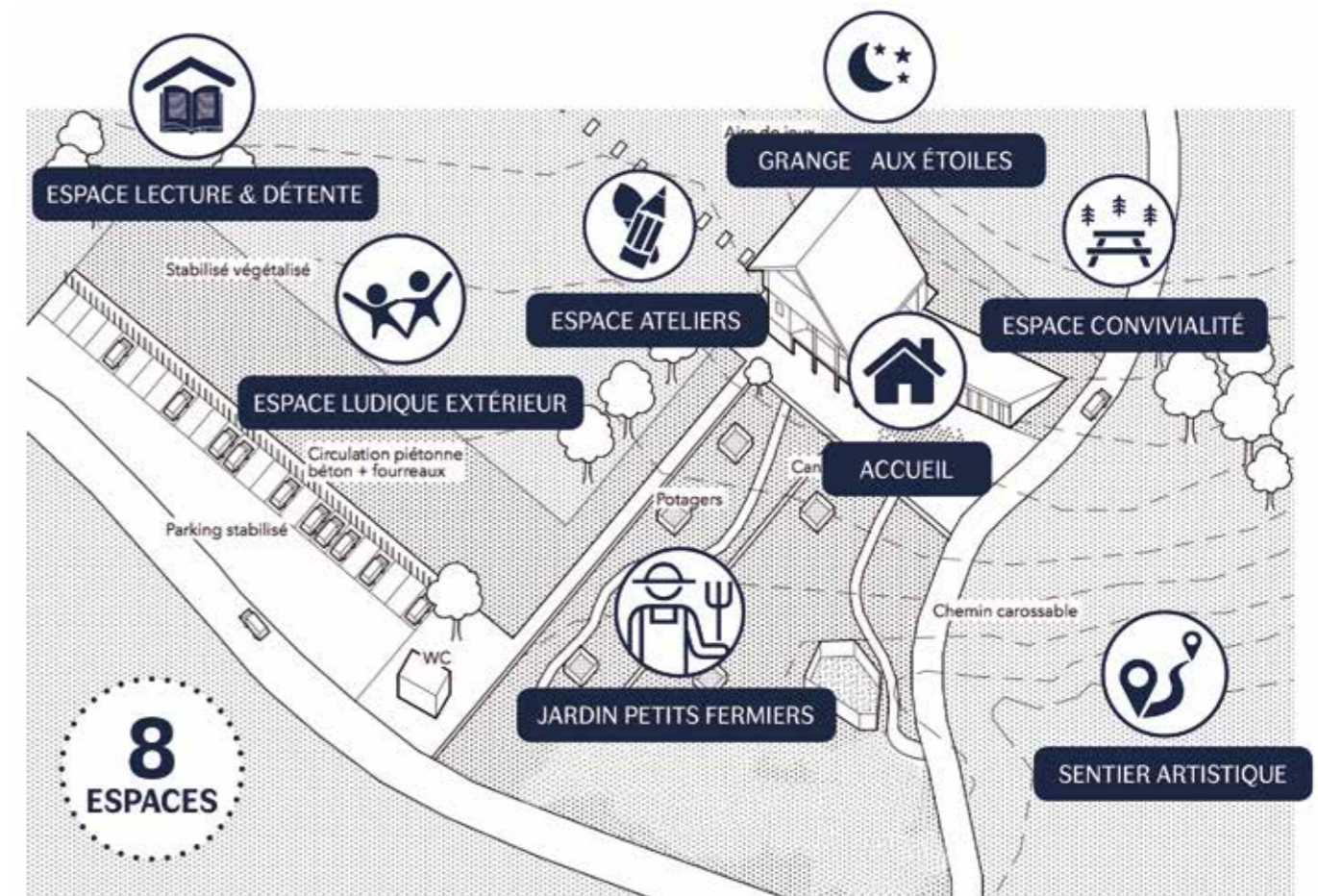
culturel de nos montagnes tout en générant de l'activité pour les socio-professionnels.

- **PÉDAGOGIQUE** : Proposer un lieu d'activité original et immersif aux enfants où l'on apprend en s'amusant.
- **ARTISTIQUE** : Développer tout au long de l'année l'ADN artistique du village afin de participer à la création et à la diffusion culturelle au niveau local, régional et transfrontalier.
- **ENVIRONNEMENTAL** : Valoriser l'environnement montagnard en transmettant des valeurs associant développement durable et sauvegarde du patrimoine.
- **SOCIAL** : Favoriser le lien entre les générations à travers des initiatives regroupant associations locales et habitants du village.

La Maison de la vie à la montagne se veut être un lieu de découverte de la vie de l'Alpe, un espace partagé entre amis ou en famille, un univers décalé de création artistique.

LE CONCEPT DE LA MAISON DE LA VIE À LA MONTAGNE

Cette maison sera composée de 8 espaces (intérieurs et abords extérieurs immédiats) :





ACTIVITÉS EXTÉRIEURES
Espace Ludique et Artistique Grand Format



ACTIVITÉS EXTÉRIEURES
Atelier des Petits Fermiers



1er Etage
L'Espace Convivialité



ACTIVITÉS EXTÉRIEURES
L'Espace Détente & Lecture



ACTIVITÉS EXTÉRIEURES
Sentier Artistique Village/Maison du Patrimoine

1. Espace ludique et artistique grand format

Cet espace extérieur proposera aux enfants une complète immersion au sein d'un imaginaire fort en lien avec le sens du lieu. Les différents jeux qui le composeront s'inspireront directement de la montagne et de ses éléments phares (bois, eau, pierre, paille...), le tout dans un décor hors norme créé en collaboration avec des artistes autour des inspirations suivantes : Magie, Conte, Aventuriers, Fable, Légende, Explorateurs, Odysée.

2. Atelier des petits fermiers

Activité déjà implantée sur le site depuis plusieurs saisons, l'atelier des petits fermiers s'inscrit pleinement dans les objectifs de découverte et de transmission. En parallèle, le jardin sera toujours en accès libre et une signalétique dédiée permettra aux visiteurs une découverte ludique de cet univers.

3. Espace détente et lecture

Situé sous les arbres en lisière des bois, l'espace lecture & détente invite les visiteurs à prendre le temps accompagné d'une bibliothèque inédite en plein cœur de la nature.

4. Accueil et lien expo Maison du Patrimoine / expo temporaire

Espace de bienvenue du lieu, l'accueil répond à la fois à des besoins pratiques (vestiaire, toilettes, billetterie...) mais il permet également de nous initier à l'esprit du lieu et son lien avec le patrimoine alpin. Ainsi une zone d'exposition temporaire imaginée en collaboration avec la Maison du Patrimoine permettra d'inviter le public à un autre regard sur les montagnes tout en connectant les deux lieux.

5. Espace convivialité

Lieu idéal pour une pause-détente ensoleillée, cet espace avec terrasse bénéficiant d'une vue imprenable sur le village permettra aux visiteurs de partager un moment de convivialité tout en goûtant des produits de qualité issus de notre terroir. Les générations se croisent, discutent, jouent aux cartes ensemble. L'esprit de nos grand-mères souffle sur ce lieu et la décoration s'en inspirera.

6. Salle d'ateliers

Situé au premier étage, l'espace Ateliers offre une grande pièce modulable afin d'accueillir diverses thématiques. Dans le cas de groupes et de scolaires, l'offre d'ateliers intérieurs pourra être complémentaire avec l'activité Petits Fermiers et permettre d'accroître le nombre d'élèves pris en charge.

7. Grange aux étoiles

Complémentaire des espaces de jeux extérieurs, la

grange aux étoiles est une pièce modulable qui pourra accueillir plusieurs activités. C'est tout d'abord une zone de jeux intérieurs grand format permettant aux enfants de jouer ensemble via des jeux coopératifs en libre accès. En complément de ces jeux, la grange aux étoiles accueillera des spectacles, contes et autres concerts au sein d'un décor unique de vieille ferme alpine.

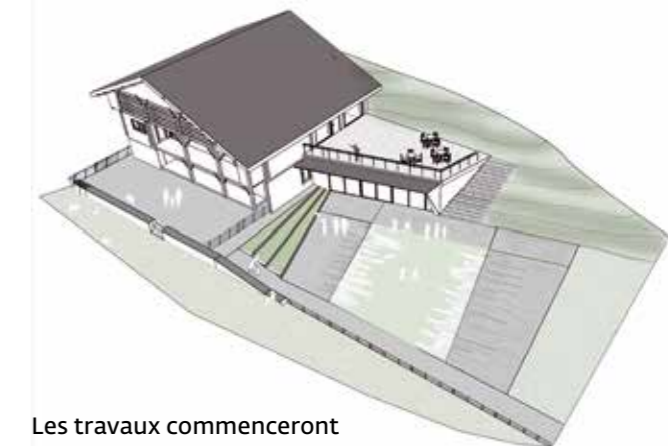
8. Le sentier artistique en lien avec le projet de la Plaine du Borne

La Maison de la vie à la montagne et complémentaire à la Maison du Patrimoine, témoignage vivant de notre héritage alpin et de ses sagesses à transmettre. Pour favoriser cette connexion, un sentier piéton clairement identifiable ainsi qu'une signalétique dédiée sera mise en place. Ce sentier se prolongera jusqu'au village afin de faciliter la liaison entre le centre et les deux maisons. En parallèle, une intervention artistique le long de ce chemin permettra d'accompagner la balade et d'illustrer ce lien entre les deux sites. ■

LE PROJET ARCHITECTURAL

Cette maison conservera son aspect authentique et traditionnel. Elle sera confortée par une extension contemporaine côté ouest afin que ce site soit en mesure de mieux :

- Accueillir les différents publics (pour le site et la Maison du Patrimoine)
- De proposer une offre réceptive.



Les travaux commenceront en septembre 2019 pour une livraison en juin 2020. ■

COÛT ESTIMATIF DU PROJET

Ce projet qui s'élève à 2 260 000 €, bénéficie de l'aide de différents financeurs, à savoir le Département de la Haute-Savoie à travers du Plan Tourisme à hauteur de 497 000 € et de l'Europe via le FEDER-POIA et le programme INTERREG-ALCOTRA pour 903 800 €. La part restant à charge de la Commune s'élève à 859 200 €. ■

LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME

LE JEUDI 21 MARS 2019, LE CONSEIL MUNICIPAL A ARRÊTÉ LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU). IL S'AGIT D'UN NOUVEL ARRÊT DU PLU (LE PRÉCÉDENT DATANT DU 13 SEPTEMBRE 2018) CONSÉCUTIF À L'INSTRUCTION DU DOSSIER PAR LES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES.

En effet, certaines conclusions des avis émis ont conduit la Commune à reprendre les études sur le PLU afin d'apporter une réponse plus précise aux enjeux soulevés.

Le projet de PLU est actuellement en fin d'instruction par les personnes publiques associées et a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Départementale pour la Protection des Espaces Naturels, Agricoles, et Forestiers le 20 juin 2019.

La prochaine étape du PLU sera l'enquête publique qui va se dérouler en mairie du 15 juillet au 22 août 2019. Cette enquête se fera de manière conjointe avec les zonages d'assainissement collectif et individuel et le Règlement Local de Publicité (pièces annexées au PLU).

Toutes les modalités d'organisation de l'enquête publique sont décrites sur le site internet du PLU www.plu-legrandbornand.fr ou sur les avis d'enquête affichés en mairie, sous la grenette du centre village, ou sur la devanture de l'office de tourisme du Chinaillon.

Un registre d'enquête sera disponible en ligne (à l'adresse suivante <https://www.registre-dematerialise.fr/1097>)



et mis à jour quotidiennement en cohérence avec le registre papier en mairie.

6 PERMANENCES DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR SONT PLANIFIÉES :

- Le lundi 15 juillet 2019 de 15h à 17h30 (jour d'ouverture)
- Le mardi 23 juillet 2019 de 9h à 12h
- Le mardi 30 juillet 2019 de 17h à 20h
- Le jeudi 8 août 2019 de 9h à 12h
- Le vendredi 16 août 2019 de 9h à 12h
- Le jeudi 22 août 2019 de 15h à 17h30 (jour de clôture)

À l'issue de l'enquête, le projet pourra être ajusté, le cas échéant, en tenant compte des avis des personnes publiques associées et du commissaire enquêteur. L'approbation du Plan Local d'Urbanisme et du Règlement Local de Publicité est envisagée dans le courant de l'automne 2019. ■

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SECTEUR DE VILLAVIT

Nous avons, dans la précédente lettre d'information, présenté le projet d'aménagement du secteur de l'ancienne gare routière, qui vise à renforcer le dynamisme du village par la réalisation d'un programme combinant une diversité de fonctions et d'activités.

Le travail s'est poursuivi, avec la société POLLET-VILLARD GASTON (PVG), lauréate de l'appel à projets lancé par la commune, pour finaliser les différents volets de cette opération, dans l'objectif d'assurer la réussite de son intégration au cœur du village. Au-delà du respect du programme défini qui privilégie la réalisation de lits touristiques hôteliers et para-hôteliers*, mais aussi le développement de logements destinés à la résidence principale (logements aidés et en accession à la propriété), nous nous attachons également à la qualité architecturale

du projet, à son insertion dans le tissu urbain existant, notamment par la réalisation de liaisons piétonnes. Ce volet de l'opération est en cours de finalisation avec la société PVG. La finalisation du projet dans sa phase opérationnelle nécessite par ailleurs que la commune se porte acquéreur d'emprises foncières dans le périmètre de l'opération. Des négociations sont en cours avec les différents propriétaires concernés.

*Pour rappel, le projet comprend la réalisation d'un complexe touristique de 534 lits para-hôteliers dont un hôtel 4 étoiles de 70 chambres ainsi que la création de logements aidés et d'appartements en accession à la propriété, et de commerces. La commune étudie également la possibilité d'installer un pôle médical regroupant différents professionnels de santé. ■

2018-2019 : UNE BELLE SAISON EN TERME DE CONDITIONS



CONTRAIREMENT À LA SAISON 2017/2018 QUI AVAIT CONNU À LA FOIS UN FORT ENNEIGEMENT MAIS D'IMPORTANTES PERTURBATIONS ALÉATOIRES ET FRÉQUENTES, LA MÉTÉO DE L'HIVER 2018/2019 A ÉTÉ STABLE ET ASSEZ HIVERNALE AVEC UN CUMUL DE NEIGE DE 5,39 MÈTRES (MOYENNE DES 10 DERNIÈRES SAISONS : 4,87 MÈTRES) ET SURTOUT AUCUNE PÉRIODE DE REDOUX.

L'ouverture du domaine s'est faite en deux temps : partielle le 15 décembre et totale le 21, permettant d'aborder les vacances de fin d'année en toute sérénité. L'inter-vacances de janvier a été marqué par une météo peu engageante chaque dimanche éloignant la clientèle de proximité, avec de forts contrastes de fréquentation entre les samedis (beaux...) et les dimanches (mauvais !). Les vacances d'hiver ont connu une belle météo avec un enneigement de qualité. La configuration du calendrier scolaire a concentré la clientèle sur une semaine qui a approché tous les records, mais on peut s'étonner de la performance plus réduite de la suivante, ce constat étant partagé par l'ensemble des stations des Alpes françaises. La suite de la saison a été mitigée avec notamment une mauvaise semaine mi-mars du fait de la météo et un week-end de Pâques clôturant la saison le 22 avril, position tardive qui n'est jamais favorable à l'activité des domaines alpins.

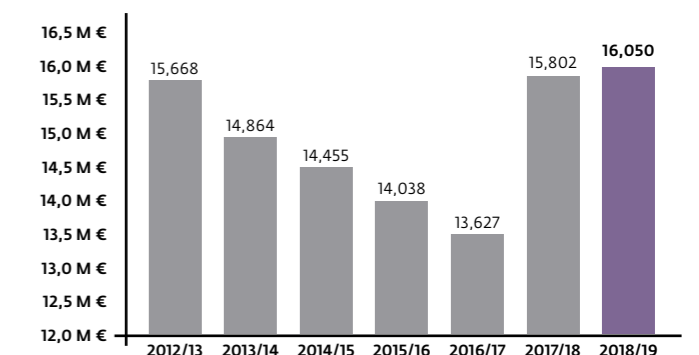
L'activité de l'hiver 2018/2019 a été correcte avec un chiffre d'affaires des remontées mécaniques de 16,05 millions d'euros (+1,6 % sur la saison précédente et +10,8 % sur la moyenne des 4 dernières saisons).

CETTE SAISON A RAPPELÉ LA PERTINENCE DES ACTIONS ENGAGÉES CES DERNIÈRES ANNÉES, QUE CE SOIT :

- Les nouvelles circulations-skieurs contribuant à bien répartir les skieurs dans le domaine.
- La performance et le rendement des installations de production de neige.
- La mise en place sur toutes les dameuses d'un système de mesure des épaisseurs de neige, permettant à la fois un gain sur le volume de neige à produire et sur les heures des engins.
- L'accompagnement des clients dans leur parcours avec la signalétique dynamique, les automates CB ou l'achat de forfait sur internet.
- L'introduction d'une dimension artistique dans le domaine skiable avec Grandborama.
- L'élargissement du service avec le ski « Coucher de Soleil » qui progresse de 26 % en terme de passages (94 627 après 17h) et de 6 % en terme de skieurs restant dans le domaine (26 604 personnes qui en ont profité : autant de personnes en moins dans le trafic routier !).

La société des remontées mécaniques effectue deux enquêtes auprès de sa clientèle : une au moment de l'achat en billetterie au moyen de questions posées aléatoirement (31641 réponses), une après le séjour sur la base d'un fichier clients (8649 adresses, taux de retour 26 %). Les enquêtes convergent dans leurs conclusions avec des taux supérieurs à 90 % pour ce qui concerne le souhait de revenir au Grand-Bo ou de le recommander. À noter que le rapport qualité-prix du domaine skiable alpin est bien noté (7,3) et que la clientèle satisfaite ou très satisfaite a représenté 89 % des personnes interrogées contre 77 % l'hiver précédent (on peut penser que la météo intervient dans ces appréciations...). ■

Évolution du chiffre d'affaires des remontées mécaniques



L'ACTIVITÉ DU DOMAINE NORDIQUE

L'ACTIVITÉ DU DOMAINE NORDIQUE, AVEC LE RÉSEAU DES PISTES DE SKI DE FOND ET LES ITINÉRAIRES DAMÉS POUR PIÉTONS ET RAQUETTES, CONFIRME SON SUCCÈS.



Le chiffre d'affaires de vente des titres d'accès aux pistes nordiques dépasse de nouveau 200 000 €, en légère baisse sur l'hiver précédent, mais nettement au-dessus de la moyenne des 5 derniers hivers. Ce niveau d'activité positionne Le Grand-Bornand parmi les premiers sites nordiques hauts-savoyards et souligne l'intérêt de l'activité nordique en terme d'animation, de diversification et de notoriété. ■

LA PLANÈTE BIATHLON A RENDEZ-VOUS À ANNECY-LE GRAND-BORNAND

TERRE D'ÉLECTION FRANÇAISE DE LA BMW IBU COUPE DU MONDE DE BIATHLON, DONT ELLE A DÉJÀ ORGANISÉ DEUX MANCHES RÉUSSIES EN 2013 ET 2017 MARQUÉES PAR UN SUCCÈS MÉDIATIQUE ET POPULAIRE AVEC RESPECTIVEMENT 30 000 ET 53 000 SPECTATEURS, ANNECY-LE GRAND-BORNAND ACCUEILLERA À NOUVEAU LE GRAND RENDEZ-VOUS MONDIAL DU BIATHLON DU 16 AU 22 DÉCEMBRE 2019, AINSI QU'EN 2020 ET 2021... S'IMPOSANT DE FAIT COMME "LA" MANCHE FRANÇAISE INCONTOURNABLE SUR LE CIRCUIT INTERNATIONAL.



L'occasion de voir briller les talents de l'équipe de France à domicile, dans l'enceinte du stade international Sylvie Becaert. À ce jour, le stade Sylvie Becaert fait partie du cercle très fermé de la vingtaine de sites à travers le monde agréée par l'IBU pour accueillir des compétitions du circuit coupe du monde. C'est l'unique stade en France à avoir obtenu cette homologation. Le stade a reçu sa première licence A en 2010, puis elle a été renouvelée le 31 octobre 2016 pour une durée de 6 ans jusqu'au 1^{er} novembre 2022.

DE NÉCESSAIRES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DU STADE SYLVIE BECAERT

Pour obtenir de nouvelles compétitions pour la prochaine période olympique 2022-2026, la FFS (Fédération Française de Ski) et le Comité d'Organisation devront déposer une nouvelle candidature au printemps 2020. Étant donné l'échéance de la licence actuelle au 1^{er} novembre 2022, il est impératif d'obtenir la ré-homologation du stade avant d'accueillir une nouvelle compétition internationale sur cette période 2022-26.

Pour répondre aux nouvelles exigences de l'homologation, les instances sportives de l'IBU ont demandé la modification de plusieurs points sur le stade existant nécessitant de programmer finement les phases de travaux entre les phases d'organisation des compétitions :

- La première phase de travaux doit débuter à l'été 2019 avec principalement l'éclairage de la ciblerie, la modification du tracé des pistes et des ouvrages nécessaires à ces changements. Réaliser ces travaux d'ici la prochaine coupe du monde en décembre 2019 est important pour démontrer l'engagement du Comité d'Organisation dans l'amélioration du stade en vue de sa ré-homologation.
- La seconde phase est prévue pendant l'été 2020 avec les principaux travaux que sont le tunnel de circulation piétonne et la finalisation des ouvrages sur les pistes. Étant donné que l'inspection de la fédération internationale pour le renouvellement de la licence A du stade aura lieu au printemps 2021, la livraison de ces travaux devra intervenir obligatoirement avant l'hiver 2020-2021.

Également, le cahier des charges de l'IBU exige des organisateurs, de disposer d'une réserve de neige pour pallier le manque de précipitations et d'éventuelles

conditions défavorables pour la fabrication de neige de culture. C'est dans ce sens que la Commune a complété les stockages de neige existants au Maroly et à Lormay par la réalisation d'une nouvelle réserve de neige située au Terret, sur le parcours des pistes de biathlon.

Le montant global des travaux est estimé à 2,5 M € HT. Ceci constitue un investissement important pour la Commune qui a sollicité le soutien de ses partenaires publics que sont le CNDS (Centre National pour le Développement du Sport), la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Haute-Savoie avec l'objectif d'obtenir jusqu'à 80 % de subventions.

LA COUPE DU MONDE 2019 EN CHIFFRES :

- 4 jours / 6 épreuves
- 250 athlètes
- 60 000 spectateurs
- 280 heures de diffusion TV
- 125 millions de téléspectateurs dans 45 pays
- 350 techniciens
- 120 journalistes internationaux
- 2,65 millions d'euros HT de budget
- 70 % de recettes privées
- 30 % de subventions publiques

BMW IBU COUPE DU MONDE DE BIATHLON ANNECY-LE GRAND-BORNAND DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Du 16 au 22 décembre 2019

- Jeudi 19/12 : sprint 10km (Hommes)
 - Vendredi 20/12 : sprint 7,5km (Dames)
 - Samedi 21/12 : poursuite 12,5km (Hommes) – poursuite 10km (Dames)
 - Dimanche 22/12 : mass start 15km (Hommes) – mass start 12,5km (Dames)
- Du 14 au 20 décembre 2020
Du 13 au 19 décembre 2021

Billetterie en ligne sur :

www.biathlon-annecy-legrandbornand.com/billetterie
Ouverture des ventes (tous billets) à partir du mardi 02 juillet.

VOLONTAIRES : REJOIGNEZ L'AVENTURE DU BIATHLON AU GRAND-BORNAND !

750 bénévoles sont indispensables à la bonne marche de l'événement et la phase « recrutement » est déjà en cours. Les compétences des personnes recherchées sont "la bonne humeur et la motivation", prêtes à apporter leur soutien dans des domaines aussi variés que la logistique, l'accueil du public, les espaces buvette et restauration, l'organisation sportive, le réceptif médias/VIP, etc. Pour tout renseignement : benevoles@legrandbornand.com ou tél. 04 50 77 65 65 ■

PERSONNEL COMMUNAL



De gauche à droite :

Virginie FAVRE, assistante administrative au service de l'urbanisme
Dorothée GAIN, assistante administrative aux services techniques
Frédéric RIVAULT-PINEAU, responsable du centre technique municipal
Jean-Yves FOURNIER-BIDOZ, agent au service cadre de vie/voirie
Christine ARDIN, agent d'entretien Espace Grand-Bo
Fabien BLONDET, directeur des services techniques
Anaïs ALVIN, chargée de projet tourisme Famille à la montagne
Géraldine FAVRE, directrice générale des services

Également, à partir du 1^{er} octobre 2019, Lionel STAROSTA et Michel NICOTERA prendront respectivement leurs fonctions de responsable au service de la police municipale et des équipements sportifs. ■

ADIEU À STÉPHANE



Stéphane ANTHOINE-MILHOMME nous a quitté accidentellement ce 23 juin 2019, à l'âge de 47 ans. Depuis 10 ans, il œuvrait au service voirie de notre Commune. Stéphane était un collègue de travail très apprécié de tous et un conducteur d'engins mécaniques émérite et passionné. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances. ■

CONTRACTUALISATION DES PÂTURAGES COMMUNAUX

LA QUESTION DE L'USAGE DES TERRAINS D'ALPAGE COMMUNAUX ET DE LEURS CONVENTIONNEMENTS A ÉTÉ TRAITÉE À L'ÉCHELLE COMMUNALE AVEC L'APPUI DE LA SOCIÉTÉ D'ECONOMIE ALPESTRE DE HAUTE-SAVOIE.



Cette démarche a consisté à recevoir individuellement les alpagistes utilisateurs de pâturages communaux et à mettre en place des conventions pluriannuelles de pâturage intégrant les spécificités de chaque unité pastorale. Conformément à la réglementation, ces conventions ont été mises en place pour une durée de 6 saisons d'alpage renouvelables intégrant le barème de location d'alpage départemental. Outre les questions techniques relatives aux caractéristiques de chaque unité pastorale, ces conventions intègrent également les spécificités liées à la multifonctionnalité des alpages. C'est ainsi que 18 conventions de location ont été établies au profit des exploitations agricoles permettant de normaliser l'utilisation des pâturages d'alpage communaux.

Cette action a bénéficié d'une aide financière de 1 593 € de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du Plan Pastoral Territorial Fier-Aravis. ■



LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918 A ÉTÉ CÉLÉBRÉ AU GRAND-BORNAND LE DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018

À 11 heures, pendant 11 minutes, la sonnerie des cloches de notre église a résonné pour se souvenir qu'il y a 100 ans, les cloches de toutes les villes et villages de France ont sonné à la volée, laissant une empreinte mémorielle très puissante. Puis, les enfants des écoles ont déposé une fleur à la lecture de chacun des 99 noms des poilus morts au combat et inscrits sur le Monument aux Morts.



Cette cérémonie a été suivie du dévoilement de la plaque à la mémoire de François PERNET-SOLLINET (1876-1918) sur la façade de la maison qu'il a habitée, dite « l'ancienne forge ». Vétérinaire de son état, François PERNET-SOLLINET s'est démarqué en soignant notamment les bornandins lors de l'épidémie de grippe espagnole de 1918/1919 qui l'emporta finalement ainsi que 82 habitants. Chevalier du Mérite Agricole, François PERNET-SOLLINET a acquis le beau titre de médecin des pauvres.



La cérémonie s'est prolongée à l'Espace Grand-Bo où de nombreux documents, témoignages et expositions, ont été présentés par les Associations du Patrimoine Bornandin, Histoire du Grand-Bornand et la Bibliothèque du Grand-Bornand. Le film « La vie en montagne pendant la première guerre mondiale », basé sur les archives de la Famille Chesney a clôturé cette intense journée. Nous remercions toutes les forces vives et habitants de la Commune qui ont œuvré à la réussite de cette belle manifestation du Souvenir. ■

SITE INTERNET DE LA MAIRIE

CONVIVAL ET FACILE D'ACCÈS, LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE DU GRAND-BORNAND RÉPONDRA EN UN CLIC À TOUTES VOS QUESTIONS. RENDEZ-VOUS SUR :

www.mairiegrandbornand.com



UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES A ÉTÉ ÉLU LE 31 JANVIER 2019

Composé de 9 enfants de CM1 et CM2 des Écoles du Grand-Bornand, leur mission est de proposer des actions valorisant la Commune tout en représentant les enfants du Grand-Bornand.

Ils sont encadrés par Solange Missillier et Laëticia Socquet-Clerc, Conseillères Municipales ainsi que Sandrine Vulliet du service « Vie Associative ».



De gauche à droite sur la première ligne :

Joé CORVI, Conseiller Municipal
 Eliot PERRILLAT-BOTTONET, Conseiller Municipal
 Juliette FAVRE-FELIX, Conseillère Municipale
 Augustin MISSILLIER, 1^{er} Adjoint
 Emmy PAOLUCCI, Maire
 Léna BASTARD-ROSSET, 2^e Adjointe
 Juliette TOCHON-DANGUY, 3^e Adjointe
 Cléo BASTARD-ROSSET, Conseillère Municipale
 Antonin ALAIS, Conseiller Municipal

Grâce à leur dynamisme et leur spontanéité, nous sommes persuadés que ce mandat sera porteur de beaux projets. À suivre... ■

ÉCOLE PUBLIQUE DU CHINAILLON

L'ÉCOLE PUBLIQUE, AU CŒUR DE LA VIE DE LA COMMUNE ET DE SES HABITANTS

L'équipe enseignante de l'école publique du Grand-Bornand s'emploie à tisser un lien direct et permanent avec la vie, les associations et les habitants de la commune afin que les enfants puissent apprendre et s'enrichir au contact de toutes les générations, ainsi qu'au travers d'actions solidaires.

PARTICIPATION À GLISSE EN CŒUR :

L'association « Grégory Lemarchal » est intervenue à l'école du Chinaillon au printemps. L'échange a été très riche et émouvant car les enfants se sont sentis très concernés par le sujet et ont posé de nombreuses questions. Ils ont ensuite dessiné des bulles afin de les afficher lors de l'ouverture de « Glisse en Cœur » et ont été presque tous présents avec les enseignants le jour de l'ouverture.

INTERVENTION DES POMPIERS :

Les pompiers du Grand-Bornand sont intervenus à l'école en mars afin de parler avec les enfants des premiers secours : ils ont évoqué les situations dangereuses dans la vie quotidienne, les différentes façons de donner l'alerte, ainsi que leur métier et l'étendue de leurs actions. Les plus jeunes ont pu essayer la tenue des pompiers et les plus grands ont fait un exercice de simulation. Les pompiers avaient fait la surprise de venir avec leur véhicule de secours que tous les enfants ont pu visiter. Merci à eux !



PARTENARIAT AVEC LE CLUB DES AÎNÉS :

Depuis le début de cette année, le club des Aînés apporte beaucoup à l'école au travers de différentes actions :

- Hélène Paquet, est venue plusieurs matinées afin d'exercer ses talents de couturière. Cela a été l'occasion pour les plus jeunes de discuter avec Hélène et de découvrir la machine à coudre. Elle a eu la gentillesse de confectionner pour chaque élève de maternelle de petits tabliers de cuisine. Cela s'intégrait à un projet de classe autour de la cuisine : chaque élève pourra mettre son cahier de recettes (qu'il a lui-même fabriqué avec des recettes expérimentées en classe) dans la poche de son tablier.
- Ateliers loto et jeux de cartes tous les jeudis en janvier et février : pendant toute la période, Odette Missillier et Olivier Favre-Bonvin sont venus tous les jeudis matin jouer au loto et aux cartes avec les enfants de maternelle. Tout le monde s'est bien amusé et les enfants ont pu progresser en mathématiques tout en tissant un lien avec Odette et Olivier. Les élèves attendaient ce rendez-vous avec impatience et leur ont préparé un petit spectacle de marionnettes en remerciement. Ils ont été ensuite heureux de retrouver Odette qui les a accompagnés à la sortie gymnastique à Thônes.
- Ce partenariat va se poursuivre avec toutes les classes de l'école au mois de juin et début juillet à l'occasion d'ateliers (qui sont en cours d'élaboration). Le club des Aînés devrait faire découvrir la faune et la flore de la montagne, la vie d'autrefois ainsi que des jeux de cartes plus élaborés pour les plus grands.

PROJET DE JARDIN AVEC LES JEUNES DE LA COMMUNE :

Début d'un projet de jardin avec les jeunes du Grand-Bornand qui vont initier les plus petits aux joies du jardinage. Les maternelles cultivent en effet un petit

jardin qui a été aménagé par la commune juste devant leur classe. Maintenant, ils cultiveront aussi une petite parcelle de terrain en dehors de l'école grâce à Romane et à d'autres jeunes de la commune. Fred, le voisin de l'école, nous apportera certainement son aide comme chaque année. Merci à tous ! ■

BIENTÔT UN TRANSPORT SCOLAIRE ENTRE LE VILLAGE ET L'ÉCOLE DU CHINAILLON ?

Au cours de l'année scolaire écoulée, les différents partenaires de l'école du Chinaillon (parents, enseignants et élus communaux) se sont mobilisés pour obtenir l'abandon d'un projet de fermeture de classe proposé par l'Inspection Académique. Afin d'éviter une telle éventualité dans le futur et d'enrayer la baisse des effectifs de l'école, une démarche a été engagée auprès de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin de mettre en place une ligne de bus entre le village et l'école. Cette ligne faciliterait à tous les élèves l'accès à l'école publique. Celle-ci n'a pu aboutir car sa mise en place est conditionnée par l'inscription d'au minimum 4 élèves subventionnés, à savoir à partir du CP et domiciliés à plus de 3 km de l'établissement scolaire.

Si vous êtes intéressé pour le transport scolaire de vos enfants, vous pouvez les inscrire en ligne :

<https://transportscolaire.hautsavoie.auvergnerhonealpes.fr/usager/>

AGENDA ÉTÉ 2019



■ **Du lundi 8 au dimanche 14 juillet**
CHAMPIONNATS DE FRANCE DE PARAPENTE DE LONGUE DISTANCE

140 compétiteurs sont attendus pour ce rendez-vous national de longue distance.

■ **Samedi 13 juillet**
FÊTE NATIONALE

Animations gratuites dans la rue principale du Chinaillon (structures gonflables et laser game) suivies d'un feu d'artifice et d'un bal.

■ **Dimanche 14 juillet**
FÊTE DE LA MONTAGNE

Repas savoyard sur la place du village avec illumination des Aravis, feu d'artifice, bal... Organisé par le Secours en montagne et la Compagnie des guides.

■ **Dimanche 21 juillet**
FÊTE CHAMPÊTRE DE LORMAY

Une journée de fête au fond de la vallée du Bouchet autour des us et coutumes d'antan : traditions locales revisitées, métiers d'antan et artisanat local, groupe folklorique, repas champêtre, bal populaire, feu d'artifice. Organisée par l'Animation Agricole Bornandine.

■ **Du 16 au 27 juillet**
FESTIVAL MUSIQUE À BEAUREGARD

Rendez-vous musicaux dans les stations des Aravis. Programme des concerts au Grand-Bornand :
– Mercredi 17 et Jeudi 18 juillet Randonnée, concerts, goûter ou dîner-concert dans les alpages
– Mardi 23 juillet et Jeudi 25 juillet Ciné-concert et concert
Renseignements et tarifs à l'Office de tourisme.

■ **Dimanche 28 juillet**
VIDE-GRENIER

Toute la journée dans la rue principale du Chinaillon.

■ **Mardi 30 juillet et Mardi 13 août (sous réserve)**
FÊTE DU LAC DE LA COUR

Une fin de soirée d'été autour du lac de la cour, organisée avec l'Association des commerçants du Grand-Bornand Chinaillon. Billets en vente à l'Office de tourisme.

■ **Vendredi 26 juillet et Mardi 20 août**
FÊTE DE LA LAINE, SOIE, TISSAGE

Proposée par les artisans et éleveurs de l'Association "Toison d'art".

■ **Dimanche 4 août**
FÊTE DE L'ALPAGE

Fête au Chinaillon autour des traditions avec de nombreuses animations sur la vie en alpage : descente d'un troupeau, défi des chiens de troupeaux, dégustation de produits locaux, concours de bûcheronnage, défilé de chars.

■ **Jeudi 8 et vendredi 9 août**
MARCHÉ POTIER

Des potiers professionnels venus de toute la France présentent leurs créations. Performance artistique réalisée en direct par un sculpteur.

■ **Jeudi 15 août**
22^e GRIMPÉE CYCLISTE "LE BOUQUETIN"

Grimpée cycliste chronométrée du col de la Colombière, organisée par le Vélo-Club et ouverte aux cyclistes de plus de 16 ans. 12 km, 668 m de dénivelé.

■ **Jeudi 15 août**
LA FÊTE DU 15 AOUT

Ludique et gourmand, le 15 Août bornandin verra, en marge de la traditionnelle bénédiction du bescoïn et du partage de la tartiflette géante, l'organisation de la 3^e "Tractor Farm Academy", course mondiale (et délirante) de tracteurs en plastique.

■ **Du dimanche 25 au vendredi 30 août**
28^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE SPECTACLES JEUNE PUBLIC "AU BONHEUR DES MÔMES"

Le festival le plus tendre de l'été ! Le rendez-vous européen de spectacles jeune public avec toutes les facettes du spectacle vivant : théâtre, cirque, danse, musique, marionnettes... 6 jours de rêve à partager en famille !

■ **Dimanche 1^{er} septembre**
SPECTACLE DE CLÔTURE D'ALPS MUSIC FESTIVAL

■ **Dimanche 22 septembre**
FOIRE AGRICOLE DE LA SAINT-MAURICE

Foire agricole avec concours de bétail et de reblochon, foire aux bestiaux, défilé des animaux, exposants, vide grenier, forains et soirée des éleveurs.

■ www.legrandbornand.com